



LA POLITIQUE REGIONALE DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Préambule



La Région a affirmé la volonté de faire de la démocratie participative un axe majeur de la conduite de son action.

L'année 2011 a été rythmée de nombreux temps de rencontres et contributions qui ont nourri des réflexions et permis de coproduire des propositions destinées à construire une politique régionale de démocratie participative ambitieuse et renouvelée.

C'est avec plaisir que je vous présente la politique qui a été adoptée le 14 novembre 2011 par la Commission permanente du Conseil régional, et qui constitue un ensemble d'objectifs et de moyens destinés à concrétiser une nouvelle ambition participative.

Myriam Cau

VICE PRESIDENTE

Développement durable,
Démocratie participative,
Evaluation

Trois grandes orientations

Les objectifs initiaux de la Région (exemplarité, conditionnalité des aides régionales, appui aux acteurs, favoriser le débat public) ont été renforcés et complétés par les propositions issues de la démarche de coproduction organisée en 2011 et ont conduit à l'élaboration d'une stratégie organisée autour de trois enjeux d'égale importance : l'enjeu institutionnel, l'enjeu territorial et l'enjeu civique.

- **L'enjeu institutionnel** : La collectivité régionale se positionne comme une institution volontaire et innovante en matière de démocratie participative. La démocratie participative est envisagée ici comme un moyen d'**améliorer la pertinence et l'efficacité de l'action publique**. Il s'agit donc de positionner la Région comme une collectivité à haute qualité démocratique.
- **L'enjeu territorial** : Il s'agit d'articuler l'action participative de la Région avec celles des autres collectivités locales et d'animer une dynamique régionale, pour **une diffusion des pratiques participatives sur le territoire du Nord Pas de Calais**. Cet enjeu implique un mode de collaboration à construire avec les collectivités infrarégionales.
- **L'enjeu civique** : L'enjeu civique est celui du renforcement de la vitalité démocratique, de la lutte contre la fracture civique. La démocratie participative est ici un moyen de **renforcer la capacité des habitants à prendre part à la vie publique**.

Les actions programmées

D'abord renforcer l'existant

La Région a mis en place depuis plusieurs années de nombreux dispositifs qui visent la participation d'usagers, d'habitants ou de citoyens. Le fonds de participation des habitants, les différents schémas régionaux (aménagement et de développement du territoire, développement économique, formation), la politique d'écocitoyenneté, les comités de lignes du TER, le budget participatif des lycées.... constituent quelques exemples d'actions opérationnelles qui répondent aux trois enjeux présentés précédemment. Ces dispositifs actuels constituent un socle d'expériences qui doit servir d'appui pour renforcer le caractère participatif de la conduite des politiques régionales. L'installation de modes de gouvernance élargies, le recours à l'expertise d'usage et à des évaluations participatives de ces dispositifs seront développées. Des moyens visant à favoriser la lisibilité et l'accessibilité de l'institution régionale seront également mis en œuvre.

Et engager de nouvelles actions

- ✓ Adopter **une charte régionale de la démocratie participative** pour s'accorder sur une définition partagée de la démocratie participative et définir les engagements respectifs de l'Institution régionale et des réseaux d'acteurs.
- ✓ Aider les initiatives et conforter les expériences par la **mise en place d'une plate-forme de ressources** pour tous les acteurs de la participation sur le territoire qui comprendra les volets suivants : un programme de formation, un dispositif d'échanges de pratiques, un dispositif d'appui méthodologique pour le montage de projets participatifs, un dispositif d'appui méthodologique pour l'utilisation d'outils numériques dans des démarches participatives, un programme de recherche-action, un portail numérique comportant un observatoire des pratiques et un espace collaboratif.
- ✓ **Appuyer les démarches participatives.**
- ✓ **Construire des coopérations avec les territoires** pour renforcer l'animation de dynamiques locales de participation et **soutenir les Conseils de développement** pour permettre le renforcement de la société civile et de la démocratie intercommunales.
- ✓ Créer de nouveaux **fonds dédiés participatifs** (participation de citoyens non élus à l'affectation de fonds publics).
- ✓ **Intégrer des critères de participation aux politiques d'aides financières de la Région.**
- ✓ Créer **une instance régionale du débat public** (organisation de débats publics d'enjeu régional mais également apport d'une aide méthodologique pour l'organisation de débats publics locaux).
- ✓ Créer une fonction de **médiateur régional** pour améliorer le rapport de la Région avec ses usagers et les citoyens.
- ✓ **Ouvrir les données publiques régionales** et faciliter leur appropriation par les citoyens (Open Data).
- ✓ Installer **des comités consultatifs** dans des grands équipements régionaux.
- ✓ Soutenir la **participation des habitants à des projets économiques** et des démarches entrepreneuriales innovantes dans les quartiers populaires.
- ✓ Animer une réflexion collective sur **les nouvelles formes d'engagement** et le **renouveau de l'éducation populaire.**